Rubrique romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): **- (1982)**

Heft 1786

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CETTE fois, c'est officiel: la procédure pour l'adhésion de la Suisse aux Nations-Unies est lancée. Le coup d'envoi a été donné par le gouvernement helvétique dans un rapport adressé au Parlement après trente-six ans d'hésitations. Si les députés se prononcent favorablement, les électeurs devront également donner leur avis par referendum. Dans le meilleur des cas, l'entrée de la Suisse à l'ONU pourrait avoir lieu en 1984.

La Suisse fait déjà partie de plusieurs institutions spécialisées de l'ONU mais elle est le dernier Etat du globe qui reste en dehors de l'organisation des Nations-Unies de par sa propre volonté. Il faut dire que la Suisse est pratiquement le seul pays du monde où la constitution oblige l'Etat à consulter l'ensemble des citoyens avant toute adhésion à une organisation de sécurité collective ou à une communauté supranationale.

Selon le dernier sondage effectué sur la question, l'issue d'un scrutin national au sujet de l'ONU est incertaine. D'après ce sondage – réalisé en octobre dernier – 37% des électeurs auraient voté "non", 33% auraient voté "oui", 30% affirmant ne pas avoir d'opinion.

MICHEL WALTER nous présente le problèm.

Adhésion de la Suisse a l'ONU: proposition officielle du gouvernement

LA proposition transmise au Parlement était attendue. En 1969 déjà, le gouvernement avait laissé entendre que l'entrée de la Suisse aux Nations-Unies était possible et utile. Huit ans plus tard, dans un rapport détaillé, il faisait un pas de plus en déclarant qu'une adhésion était souhaitable. Aujourd'hui, il demande officiellement aux députés et aux électeurs de dire "oui" à l'ONU.

La lenteur de cette procédure s'explique essentiellement par la peur des autorités d'aborder franchement une question qu'elles savent impopulaires.

Les Suisses ne sont pas nécessairement moins généreux ou plus refermés sur eux-mêmes que d'autres peuples mais ils se sont toujours méfiés des organismes supranationaux qu'ils considèrent volontiers comme des constructions abstraites, bureaucratiques et inefficaces.

L'émergence de nouvelles nations, très actives à l'ONU, a également surpris les Suisses qui se demandent avec une certaine inquiétude si l'internationalisation croissante des problèmes ne va pas changer leur mode de vie, remettre en cause leurs privilèges.

Il faut dire aussi que l'entrée éventuelle de la Suisse aux Nations-Unies pose certains problèmes juridiques particuliers en raison du statut et de la politique suisse de neutralité.

En 1945, se fondant sur certains sondages effectués dans les milieux des Nations-Unies, le gouvernement suisse était arrivé à la conclusion que l'ONU n'accepterait pas la candidature d'un Etat neutre.

Historiquement, en effet, les Nations-Unies sont une coalition de vainqueurs de la deuxième guerre mondiale. La neutralité, dans un tel contexte, peut paraître anachronique.

Mais aujourd'hui, presque tous les pays du monde appartiennent à l'ONU, y compris des Etats neutres tels que la Suède et l'Autriche.

Le gouvernement suisse estime donc que la neutralité et l'appartenance à l'ONU sont compatibles.

Le jour d'une adhésion éventuelle, les autorités suisses ont néanmoins l'intention de faire une déclaration par laquelle elles réaffirmeront avec beaucoup de clarté leur volonté de maintenir en tout circonstances la neutralité permanente et armée du pays.

Une telle déclaration signfierait que la Suisse refuse à l'avance d'appliquer les sanctions militaires qui pourraient être décidées contre un Etat par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le gouvernement considère que ce problème n'est pas très important puisque, jusqu'ici, l'ONU n'a jamais décrété de telles sanctions.

Dans son rapport, le gouvernement explique par ailleurs pourquoi l'entrée de la Suisse à l'ONU est aussi dans l'intérêt du pays.

Il souligne que bien des questions qui sont directement liées à la prospérité de la Suisse font l'objet de décisions importantes non seulement dans les organisations spécialisées des Nations-Unies mais également à l'Assemblée générale.

Il rappelle au passage que 30% du budget de l'ONU est déjà dépensé en Suisse – où se trouve, on le sait, le siège européen de l'organisation.

Le gouvernement déclare enfin que lorsque une institution se confond pratiquement avec la communauté des Nations, que presque tous les conflits aboutissent devant elle et qu'elle joue un rôle irremplaçable – malgré ses imperfections – pour établir un minimum d'ordre dans le monde, alors il existe un devoir de solidarité qui rend une adhésion nécessaire.

The Specialist to Switzerland including 7-10-14 Day Holidays

Contact

SWISS SCENE TRAVEL

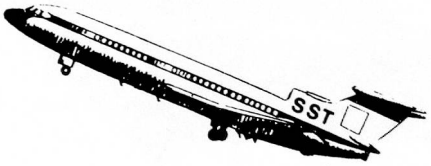

Contact us for details

Telephone: 01-908 3530 (24 hour)
201 Preston Road, Wembley, Middlesex.